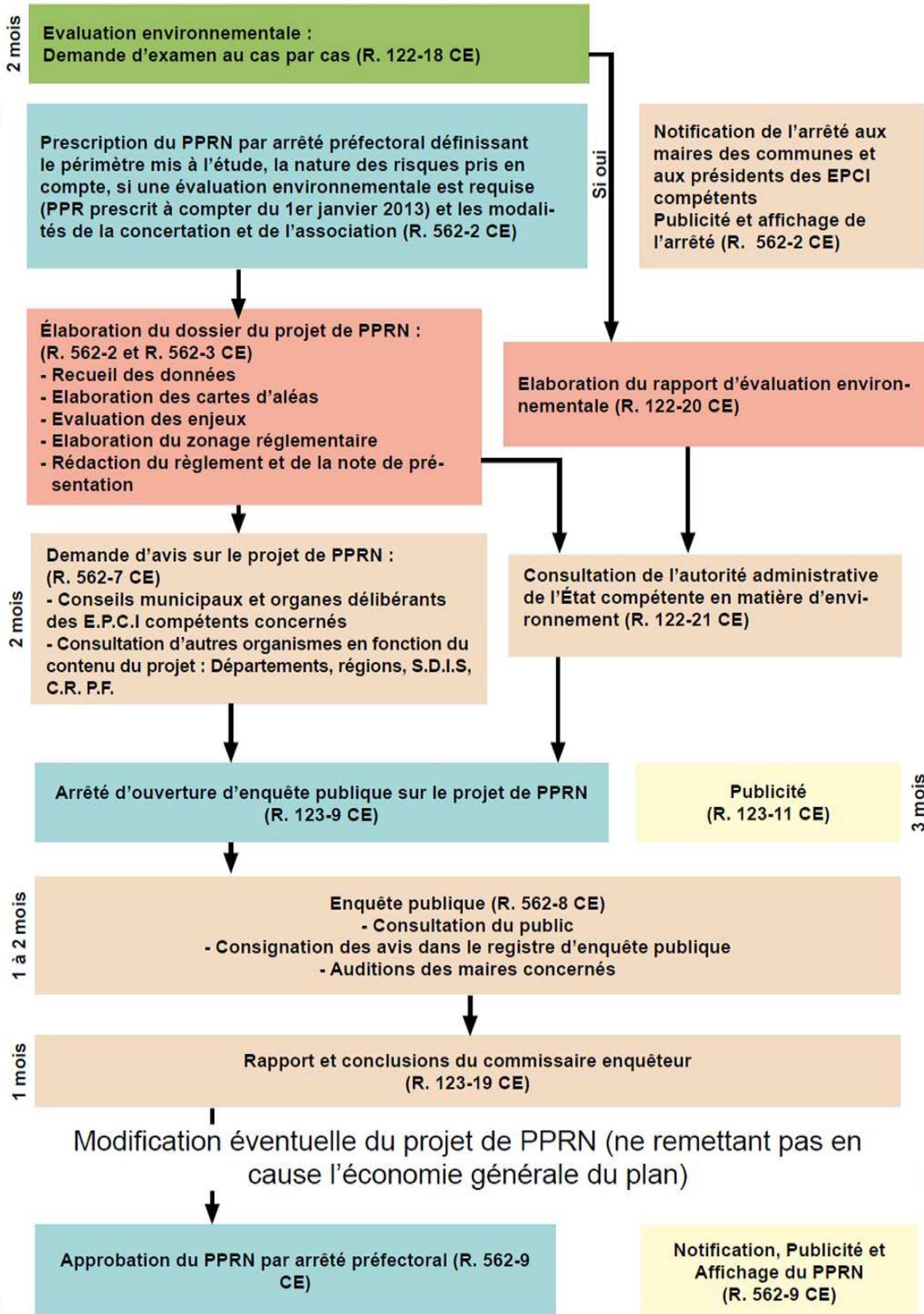


Schéma détaillé d'élaboration d'un PPRN

3 ans maximum prorogeable une fois 18 mois (R. 562-5)



ASSOCIATION - CONCERTATION

- Opposabilité du PPRN

- Annexion du PPRN au PLU ou à la carte communale (au plus tard 1 an après l'approbation - L. 562-4 CE)
- Mise en œuvre des mesures du PPRN